Nations Unies S/2017/188



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 mars 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 mars 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2340 (2017) du Conseil de sécurité, en date du 8 février 2017, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 12 mars 2018 le mandat du Groupe d'experts sur le Soudan créé par la résolution 1591 (2005) et m'a prié de prendre les mesures administratives nécessaires à cet égard.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Thomas Bifwoli Wanjala, transport et douanes (Kenya)
- M. Vincent Darracq, affaires régionales (France)
- Mme Daniela Kravetz Miranda, droit international humanitaire (Chili)
- M. Warren Melia, armes (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
- M. Abhai Kumar Srivastav, finance (Inde)

J'ai également désigné M. Wanjala aux fonctions de coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

17-03568 (F) 060317 060317

